

sans étudier l'agriculture. Rappelez-vous que cette étude a fait dans tous les temps les délices et l'occupation des plus grands hommes; que les peuples les plus savants, les plus policés; les Anglais, les Ecossais les Français, les Suisses etc., etc.; ne croient pas indigné d'eux, d'étudier ce bel art, de faire les expériences les plus minutieuses et les plus détaillées sur son application. Agriculteurs, appréciez votre état; il est noble, il est grand: remplissez-en les devoirs avec honneur, avec plaisirs et contentement; instruisez-vous: l'éducation vous est nécessaire et utile comme elle l'est à l'avocat et au notaire: ne ravalez point votre position par votre ignorance. La vaine des cieux est le toit qui vous abrite dans vos travaux; que vos pensées et vos desirs soient grands comme le spectacle que vous avez sans cesse sous les yeux; seuls vous paraissez nés pour jouir de la nature et des œuvres sublimes de la création. Recherchez de préférence les ouvrages, et les journaux qui vous apprendront vos devoirs de cultivateurs et les moyens d'avancer dans votre noble carrière; que l'homme patriotique qui vous éclairera sur ces choses et vous apprendra à récolter deux minots où vous n'en récoltiez qu'un vous soit plus cher que le conquérant dévastateur qui aime à ruiner et ravager vos champs et faire périr la récompense de votre labeur.

B.

☞ Nous prions ceux de nos abonnés à qui nous avons adressé des comptes de nous faire parvenir au plus tôt le montant de leurs souscriptions.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 27 SEPTEMBRE 1848.

Dépêche Télégraphique.

Angleterre.—La Reine a prorogé le Parlement le 5 septembre et est partie ensuite pour l'Écosse.

Irlande.—*Dublin, 9 septembre.*—La commission spéciale qui doit sous peu de jours siéger à Clonmel, fait le sujet de toutes les conversations. Le procès de Smith O'Brien, de McManus et des paysans insurgés aura lieu devant cette commission. Le pays est tranquille. La visite de lord J. Russell à lord Clarendon, lord Lieutenant de l'Irlande fournit ample matière aux conjectures des politiques Irlandais. Lord J. Russell a débarqué à Kingston où il a été reçu avec respect, sans aucune marque d'applaudissement ou de désapprobation.

Angleterre.—La récolte est meilleure qu'on le pensait et égalera celle des années communes.

Russie.—Un journal Belge annonce que la Russie a adressé au cabinet anglais une note par laquelle elle déclare reconnaître l'Autriche comme le seul et légitime possesseur de la Lombardie.

POSTSCRIPTUM.

Les dernières nouvelles de Paris annon-

cent que l'Autriche a accépté la médiation de la France et de l'Angleterre.

—On dit qu'une querelle sérieuse s'est élevée entre les généraux Changarnier et Cavaignac par suite de l'absence de la garde nationale, à la dernière revue.

—Le gouvernement Ottoman a reconnu la République française. On annonçait que 4,000 soldats français avaient débarqué à Venise. Ce fait est douteux.

—Les nouvelles de l'Italie et de Rome rapportent que tout ce pays est dans un état d'excitation et de troubles. Des émeutes ont été réprimées avec beaucoup de peine, à Gènes, Livourne et à Rome. (*Gazette de Québec.*)

Les lettres apportées par l'*Acadia*, sont arrivées hier au soir. Nous abrégeons ce qui suit de la correspondance du *Québec Mercury*.

France.—Paris est tranquille. Des dépêches de Vienne annoncent que le gouvernement autrichien est dans des dispositions pacifiques. Les affaires de la Banque de France montrent une amélioration. Louis Blanc, qui est maintenant en Angleterre, a publié une note dans les journaux pour refuser une démonstration de sympathie que ses amis veulent lui faire.

—L'armée française est de 548,000 hommes. Le *Constitutionnel* dit que l'Empereur de Russie a résolu d'envoyer un ambassadeur à Paris. Le général Lamoricière, suivant le même journal, a été nommé commandant de l'armée des Alpes. La discussion de la constitution se continue dans l'assemblée nationale.

—L'armistice entre le Danemark et la Prusse a été ratifiée. Cependant, les journaux français du S, disent qu'elle a été rejetée par le pouvoir central.

Irlande.—La commission spéciale pour le procès des insurgés s'ouvrira le 19 sous la présidence du Juge en chef et du juge Doherty.

Sourds-Muets.—Nous voyons avec plaisir que le Clergé Catholique, va bientôt ouvrir à Montréal, un établissement pour l'instruction des Sourds-Muets. Cet établissement sera sous la direction de Messire Lagorce. Chez toutes les nations civilisées, on s'est occupé avec zèle à procurer aux Sourds-Muets les bienfaits de l'instruction, le Canada, dont la législature a voté si libéralement une somme annuelle pour l'éducation, ne possède pas un seul établissement de cette nature. Nous voyons par le recensement du Bas-Canada fait en 1844, que le nombre des Sourds-Muets y est de 633. Nous ne connaissons pas le chiffre de ces infortunés dans la section supérieure de la Province; mais nous croyons approximativement qu'il doit se monter à 400; ce qui donnerait pour toute la province, un total de 1033.

Voilà donc 1033 créatures faites à l'image de Dieu, entièrement privées d'éducation, d'instruction et dont l'intelligence est condamnée à dormir en ce monde.

Le Bas-Canada, a possédé pendant

quelques années, un institut de Sourds-Muets sous la direction de RONALD McDONALD, écuyer, considéré comme l'homme le plus propre par son habileté ses talents et ses rares connaissances à diriger un établissement de ce genre. Malheureusement des causes que nous ne connaissons pas bien, ont fait cesser d'une institution qui, pendant sa courte existence, a pu convaincre tout le monde de son utilité et de sa nécessité.

Nous avons toujours regretté que les diverses lois adoptées par notre législature pour la diffusion de l'instruction dans la province, n'aient pas comporté des dispositions à l'égard des Sourds-Muets. Aujourd'hui, que l'on dit que l'administration prépare une nouvelle loi d'éducation, nous croyons de notre devoir, d'appeler sur ce sujet important et philanthropique, l'attention particulière du gouvernement exécutif et de la législature. Ne pourrait-on pas, consacrer à l'établissement d'un institut de Sourds-Muets pour toute la province, quelques mille louis; ou si l'état de la caisse publique ne permet pas de faire une allocation additionnelle pour cet objet, ne pourrait-on pas prendre sur les £50,000 destinés à l'éducation, la somme nécessaire pour l'établissement et le soutien de cet institut?

Population du Canada

A diverses époques jusqu'à 1848.

Années.	1617	1666	1667	1668	1677	1679	1680	1688	1714	1719	1720	1721	1734
Population de Québec	52	3,418	4,312	5,870	8,500	9,400	9,719	11,249	20,000	22,530	24,434	24,511	32,252
du Canada.													

Depuis la Cession du Canada à

l'Angleterre.

1760	60,000
1763	76,275
1783	113,112
1790	123,000
1806.	Haut-Canada 80,000
1808	100,000
1814	95,000
1816.	Haut Bas Canada 350,000
1821.	Haut Canada 122,716
1823	150,000
1825.	157,000
1825	Bas Canada 423,630
1828	Haut Canada 190,000
1831	Bas Canada 511,917
1842	Haut Canada 486,000
1844	Bas Canada 691,000
1848	Haut Canada 650,000
	Bas Canada 800,000

(Christie, History of Canada.)

M. LOUIS FLAVIEN DUFRESNE, dont nous avons annoncé la destitution de l'office de Juge de Paix, a aussi été destitué de sa place de Major du 11e bataillon de la Milice de Québec.